

INFOS

n° 40 Automne 2010

Le bulletin communal de LAGRASSE







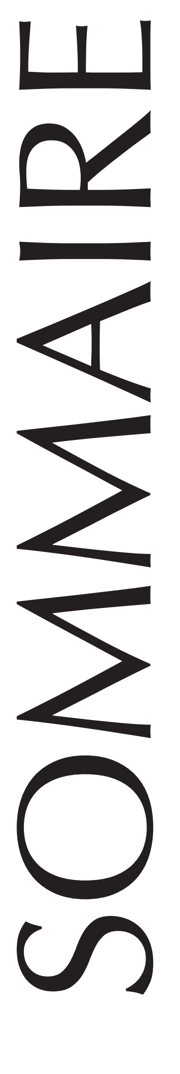


Photo de couverture : Idriss Bigou-Gilles   www.ibgfolio.fr <http://www.ibgfolio.fr>

Mairie en bref

Ouverture au public des bureaux de la mairie du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.

tél. 04 68 43 10 05
fax. 04 68 43 10 41
site web   www.lagrasse.fr
courriel Mairielagrasse@wanadoo.fr

Une boîte aux lettres est à votre disposition dans la porte d'entrée.

Les réunions du conseil municipal sont publiques.
La date et l'ordre du jour sont affichés à la mairie et sur le panneau d'affichage devant la pharmacie et dans les principaux commerces. Elles sont annoncées sur le site internet à la rubrique «Oyez Lagrassiens !»

Les réunions du conseil communautaire sont également publiques. Elles sont sur le site et annoncées de la même manière.

ÉDITORIAL

La période estivale qui vient de s'achever n'a pas failli aux précédentes : une fréquentation touristique soutenue et des animations nombreuse et variées. En juin et pour clôturer l'année scolaire les enfants et les enseignants de notre école publique ont présenté une animation théâtrale de qualité et fort appréciée du public et des parents. En juillet et août, la fête locale et le feu d'artifice traditionnels, le spectacle de danse classique contemporaine sur l'esplanade de l'abbaye, les Abracadagrasses et le Banquet du livre ont régalé des publics très divers.

L'école publique a ouvert ses portes le 2 septembre dernier à 67 enfants. L'effectif est en forte baisse (78 enfants en 2009) ce qui n'est pas une bonne chose pour notre village. Les bâtiments scolaires ont fait l'objet de toute l'attention des élus avec des travaux d'amélioration, mais aussi des agents communaux pour un nettoyage intense de tous les locaux.

Les chasseurs ont retrouvé le chemin des bois et des garrigues ; les vendangeurs s'empressent de récolter le fruit du travail des viticulteurs et vignerons.

Des travaux communaux ont été engagés pour améliorer la desserte en eau d'arrosage de la Rive gauche, et d'adduction en eau potable des rues des Étiroirs et de la Chapelle.

En 2011 le conseil municipal souhaite réaliser le schéma directeur du réseau d'eau potable de la commune afin de :

- faire le point sur les conditions d'alimentation en eau potable.
- identifier les problèmes existants sur la distribution
- estimer les besoins futurs et proposer plusieurs scénarios
- élaborer un programme de travaux adapté aux besoins de la commune et à ses moyens.

Il s'agit d'une étude coûteuse mais pourtant préalable à toute intervention, sur notre réseau dont une bonne partie est vétuste et inadaptée.

Le projet gouvernemental de réforme des retraites provoque des oppositions fortes et le pouvoir tente un passage en force. Les engagements non tenus du président de la République, l'absence de vrais négociations et l'injustice de cette réforme, génèrent grèves et manifestations toujours plus importantes. Je soutiens ces mouvements de protestation. D'abord parce que le Président Sarkozy n'a pas été élu pour traiter ce dossier et d'ailleurs depuis son élection il s'est engagé à ne pas remettre en cause l'âge légal de départ à la retraite fixé à 60 ans (déclaration de janvier 2009). Ensuite parce que chez nos voisins européens, la refonte du système de retraite a été réalisée après de réelles négociations avec les partenaires sociaux. Car la cessation de l'activité professionnelle impacte notre mode de vie, et bien sûr la durée de celle-ci consacrée au travail. Il s'agit donc d'un modèle de société qui mérite bien un débat démocratique : un pays développé comme le nôtre le vaut bien. Et enfin, cette réforme est injuste. De nombreux salariés ayant commencé à travailler jeunes et qui ont parfois cotisé 43 ans voire plus à l'âge de 60 ans, vont devoir rester sur le marché du travail jusqu'à 62 ans. Ces salariés ont pour la plupart une espérance de vie plus faible. Et dans le même temps, le gouvernement se refuse à accorder tout avantage aux personnes ayant occupé des emplois pénibles aussi longtemps qu'aucune incapacité n'a été constatée. Le salarié qui a travaillé en milieu insalubre par exemple devra partir à 62 ans si il est jugé médicalement apte jusqu'à cet âge. Tant pis pour lui s' il décède peu après. De plus, le report à 67 ans de l'âge auquel le taux plein de la pension de retraite est de droit, pénalisera toutes les personnes qui n'ont pas de carrière complète : les femmes par exemple. Concrètement les personnes aux carrières discontinues, et qui seront trop fatiguées pour travailler jusqu'à 67 ans, subiront une forte réduction de leur pension. Le financement de cette réforme pourrait augmenter les prélèvements sur les plus aisés, alors que le gouvernement a choisi de réduire rapidement les droits des plus démunis, des moins favorisés.

Cette réforme est un choix de classe, car elle organise une augmentation de la durée du travail. Or depuis 1848, celle-ci n'a cessé de diminuer au fil des conquêtes sociales, et c'est la première fois que notre société retourne vers le passé. L'affaire de l'expulsion des « Roms » flatte les bas instincts, et a pour objectifs de récupérer les voix de l'extrême-droite, et de détourner l'attention du citoyen. Les récentes annonces relatives au danger imminent d'actes terroristes en France poursuivent le même but.

René Ortéga

Le mot du maire

Le conseil municipal

Séance du 29 juin 2010

Présents : Jacques Alquier, Antoine Chapelot, Philippe Descroix, Bernard Fraisse, Cécile Jénin, Régis Mazet, Sébastien Mazuque, René Ortega, Chantal Pouytes, Martine Raynal, Philippe Rey, Sandra Rey, Jean-Paul Salvagnac, Alphonse Snoek.
Procuration : Audrey Betbeder à Sandra Rey,
Secrétaire : Martine Raynal

Réseau eau potable
MM le maire et Alquier indiquent que les travaux de réfection complète du réseau d'eau potable et des branchements de la rue des Étiroirs sont terminés. Un nouveau poteau de défense incendie a été placé pour une meilleure couverture de ce quartier. L'alimentation en eau de la rue de la Chapelle a été modifiée pour être raccordé sur le nouveau réseau.

Canal d'arrosage
Les travaux d'extension du canal d'arrosage de la Rive Gauche jusqu'au jardin Fourès sont terminés.

Aménagement logements sociaux
Les travaux d'aménagement de quatre logements sociaux dans le bâtiment communal de l'ancienne gendarmerie viennent de démarrer.

Urbanisme
Le maire informe le conseil qu'il vient d'envoyer plusieurs courriers à des particuliers ayant entamé la réalisation de travaux sans autorisation d'urbanisme. La plupart de ces mises en demeure invitent les intéressés à régulariser leur situation en déposant un permis de construire ou une déclaration préalable.
D'autre part, le maire indique que l'enquête publique pour la modification du POS se déroulera du 29 juin au 30 juillet (modification du COS sur les zones UA et UE).
M. Alquier rappelle les difficultés que rencontrent les habitants pour tout projet d'urbanisme avec les contraintes architecturales, de la ZPPAUP inachevée et le PPRI.
Le maire rappelle à ses collègues qu'avec le nouvel architecte des Bâtiments de France, M. Huertas, les relations se sont nettement améliorées avec cette administration de l'État. Il faut donc maintenant se tourner vers l'avenir et il indique avoir sollicité une entrevue avec madame le préfet pour étudier les possibilités de déblocage de la ZPPAUP dont la dernière version approuvée par la commission des sites du département de l'Aude n'est pas acceptée par la commission des sites de la région.
M. Snoeck demande s'il ne serait pas possible d'intervenir sur le marché immobilier afin de débloquer la vente d'immeubles dont les prix excessifs compromettent le développement économique du village.

Pôle des savoir-faire
M. le maire et les délégués de la commune auprès de la communauté de communes font le compte-rendu de la dernière réunion du conseil communautaire où a été présenté le rapport final de l'étude du pôle des savoir-faire. Cette opération présente un coût très élevé de 2 M€ financé de 36 à 42 % ce qui est insuffisant. Le maire a donc été chargé par la communauté de prendre l'attache de M. Vidal architecte pour une estimation d'un projet plus modeste.
M. Snoeck souhaite que l'on donne le prix du loyer au mètre carré afin que les artisans et les producteurs se prononcent sur leurs possibilités.
M. Descroix rappelle que le financement est vraiment insuffisant pour la faisabilité de ce projet.
M. Alquier estime qu'il faut démolir l'ancienne cave et construire par tranche au plus près de la demande.

Projet de circulation piétonne de la Promenade
M. le Maire informe ses collègues qu'une esquisse de circulation piétonne de la Promenade a été réalisée par les services de la DDTM Lézignan. Afin de sécuriser les nombreux piétons qui empruntent cette voie le maire propose au conseil de proscrire tout stationnement de véhicule en juillet et août sur la partie comprise entre l'ancienne pharmacie et l'établissement « Coupa talen ». La quinzaine d'emplacements de parking concernés pourrait être transférée sur le jardin public devant l'école fermée durant les vacances d'été. Des bacs à fleurs seraient mis en place pour réorganiser le stationnement. ***Accord du Conseil*** qui de plus accepte l'attribution d'un emplacement saisonnier pour la terrasse et une pergola pour l'établissement « La petite maison ».

Chemin du moulin de la Grave
M. le maire informe le conseil que la voie communale reliant le village à la station d'épuration et au moulin de la Grave n'est pas portée sur le plan cadastral. Le tracé relevé par le géomètre indique que le chemin actuel emprunte des parcelles privées que la commune doit donc acquérir pour régulariser la situation actuelle. M. Labit propriétaire de plusieurs parcelles a accepté de les céder à la commune pour l'euro symbolique.
Le conseil autorise le maire à engager les démarches pour les acquisitions foncières nécessaires à la régularisation de cette voie communale. M. Chapelot souhaite que le dépôt communal jouxtant ce chemin soit nettoyé.

Projet de centre de stockage des déchets de Lassac.
Sur proposition du maire le conseil apporte son soutien au projet de centre de stockage et de valorisation des déchets de Lassac porté par le SYDOM.
M. Descroix rappelle l'intérêt des objectifs poursuivis par ce projet.

Conteneurs ordures ménagères
M. le maire rappelle les nuisances provoquées par les conteneurs d'ordures ménagères notamment sur la Promenade et il invite la commission « Aménagement du village » à se saisir de cette affaire.

Projet ERDF ligne souterraine
M. le maire présente le projet d'ERDF pour la mise en souterrain de la ligne électrique alimentant le village. Ces travaux concernant la ligne Fabrezan-Lagrasse débuteraient avant la fin de l'année.

Panneaux d'information pour le marché
M. Descroix présente la demande des commerçants ambulants du marché du samedi qui souhaitent la mise en place de quelques panneaux d'information aux entrées du village comme à l'intérieur afin de promouvoir ce marché se tenant sur la place de la Halle. De plus le boulevard de la Promenade avec ses multiples commerces est ressenti par les non résidents comme le seul site commercial du village. Les demandeurs sont prêts à participer financièrement aux dépenses générées par cette signalétique.
M. le maire indique que la commission qui travaille déjà sur la signalétique du village pourrait réfléchir à cette affaire.
M. Snoeck rappelle les obligations découlant du respect du cahier des charges des « Plus Beaux Villages de France ».
M. le maire indique avoir reçu Mme Pasquiet et lui avoir conseillé de placer quelques affichettes provisoires pour cet été pour la promotion du marché de la Halle.

Sonorisation du village
Aux questions posées par M. Fraisse, le maire rappelle que des crédits ont été inscrits au budget 2010 pour une première tranche de réfection de la sonorisation du village.

Matériels entreposés sur la voie publique
M. Snoeck signale les nuisances des matériels agricoles entreposés par M. Abanades à proximité des remparts et de la Tour de Plaisance. Le maire indique avoir rencontré MM Abanades et Olivier qui ont accepté de remiser leurs matériels dans l'ancienne cave coopérative dont une partie leur serait louée par la commune. Toutefois, la commune doit au préalable poursuivre l'enlèvement de matériels et il n'est pas certain que durant l'été le personnel communal puisse s'y consacrer compte tenu des nombreuses interventions à réaliser pour le compte des animations et associations. D'autre part, le maire invite les élus à se montrer plus tolérant vis-à-vis de ce vigneron l'un des deux derniers installés au village.

Achat d'un vidéo-projecteur
À la demande de M. Snoeck le Conseil décide de faire l'achat d'un vidéo-projecteur qui permettra de visualiser l'ensemble des objets mobiliers classés ou inscrits dont la commune est propriétaire.

Nouvel audio-visuel pour la maison du patrimoine
M. Alquier précise que l'audio-visuel destiné à la maison du patrimoine est en cours de préparation afin de présenter la vie du village notamment avec des photographies et des cartes postales de 1885 à 1930. Ce travail auquel participe M. Alquier a été confié à M. Sarret.

Glas
M. Mazet regrette que lors du décès de Mme Suzanne Rivière le glas n'a pas été sonné et souhaite que l'on étudie la possibilité de la mise en

œuvre d'un dispositif électrique.

Arbres de la Promenade
M. le Maire remet pour examen à M. Mazet le rapport de l'ONF qui a été sollicité pour établir un diagnostic sur l'état sanitaire des arbres de la Promenade.

Statut de réfugié refusé
M. Chapelot souhaite informer ses collègues qu'une famille d'Arméniens du centre d'accueil de Lagrasse n'a pas obtenu son statut de réfugié. L'émotion est grande dans le village compte tenu de la durée de leur séjour à Lagrasse et de leur intégration. Le maire apporte tout son soutien à cette famille et suggère d'attendre la décision officielle de la préfecture avant toute action envisagée par plusieurs habitants.

Adhésion au syndicat d'énergies
Sur proposition du maire le conseil donne son accord de principe quant à l'adhésion de la commune au syndicat département d'énergies que propose le conseil général de l'Aude afin de continuer à bénéficier des aides financières du fonds d'amortissement des charges d'électrification.

Courrier des lecteurs

Un courriel de lecteur

Je vous écris de la région de Paris car j'ai une maison rue du Consultat à Lagrasse et mes parents avaient dans les années 1956...une maison la rue d'a côté en face du coordonier. J'ai passé mes vacances d'enfance dans ce beau village.
J'ai réalisé une exposition en m'inspirant de photos de mon enfance à Lagrasse (on y voit le vieux pont et une partie du village, le col rouge et notre famille) le tout en collage. Pouvez-vous donner l'information dans le bulletin ?
Le site est : http://galerie-ketanous-communaux.over-blog.com et aller sur l'album : le chemin de papier.
Mes tableaux font la bascule sur les moments heureux et tout simple que ma famille a pu vivre à Lagrasse parce que mon père, Bénito Moyano, était revenu du camp d'extermination de Mauthausen, moments heureux et moments de camp et des textes.

Au sujet du DAB du Crédit Agricole

Une lectrice nous a envoyé un double de son courrier au directeur du Crédit Agricole à Lézignan-Corbières. Elle lui fait part de l'état de saleté du local qui abrite le DAB (distributeur automatique de billets). Ce dernier ne semblant jamais entretenu, elle rappelle l'effort qui doit être fait par tous dans un village classé L'un des plus beaux villages de France et Ville et métiers d'art. Averti, M. le Maire va de son côté intervenir auprès du Crédit agricole.

La rédaction.

Les commissions municipales travaillent.

Commissions Aménagement du village et Valorisation du patrimoine

Rapporteur Audrey Betbeder

EN ATTENTE

Association Ville et Métiers d'Art

Délégué : Alphonse Snoeck

Compte-rendu de l'assemblée générale du 11 et 10 juin 2010

Cette année, c'est Saint-Maur-des-Fossés qui accueille notre AG.
Depuis 1988, pépinière d'entreprises avec une volonté marquée de privilégier l'artisanat d'art.

Les intervenants :
- Après les bilans d'activités et comptables traditionnels, le président, M. Alain Vogel Singer, maire de Pézenas et premier vice-président de la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée a insisté sur la nécessité de privilégier l'art de la création afin d'éviter toutes ambiguïtés avec un artisanat prétendu d'art qui, trop souvent, malheureusement abuse le public qui fréquente les lieux à vocation touristique.
Les professionnels des métiers d'art représentent une entité fragile, dispersée et cependant indispensable au développement économique local. C'est une respiration dans un monde encombré de produits de grande consommation.
Éviter de créer des syndicats professionnels visant à défendre des personnes parce qu'il s'agit essentiellement de défendre des métiers et d'élargir l'action à d'autres univers comme la décoration.
Il est fondamental de faire la distinction entre les métiers d'art et le luxe, ce dernier n'étant pas automatiquement une référence de qualité esthétique et de savoir faire.

- Mme Dumas du cabinet du 1er ministre est chargée de trouver des nouvelles pistes de développement. Elle propose d'inclure le design dans les métiers d'art et de créer un conservatoire national de l'outil.

- Présentation et démonstration de l'extranet du centre de ressources concernant la bourse des locaux. On a pu voir deux immeubles de Lagrasse proposés aux futurs artisans.

- Le président, M. Vogel Singer a insisté sur l'opportunité de s'orienter vers les pôles d'excellence rurale pour les métiers d'art.
Le succès reconnu du premier appel à projet (750 réponses, 379 projets retenus), a conduit le gouvernement à poursuivre cette politique au-delà de la période triennale en cours d'achèvement et un nouvel appel à projet a été lancé fin 2009 : les territoires sélectionnés et le programme des réalisations sont en cours de négociation.
La nouvelle génération des PER vise à mettre les territoires ruraux en mouvement :
- Établir un plan d'action renforçant l'attractivité de ces territoires,
- Apporter des réponses concrètes aux attentes de leurs habitants.
Elle a pour vocation de faire émerger des projets générateurs d'activités économiques, d'emplois directs et indirects, de valeur ajoutée et de développement local en favorisant de nouvelles dynamiques territoriales.

En témoignent des dossiers Revel, Baccarat, Desvres, Saint-Amand-Montrond ou Dieulefit (PER de la première génération), on mesure combien les métiers d'art ont un rôle déterminant dans la création de cette dynamique.
À quand la commune de Lagrasse ou mieux encore sa communauté de communes ?

Comme à l'assemblée générale des Plus beaux villages de France, Ville et métiers d'Art insiste aussi sur l'opportunité de collaborer avec la Fondation du patrimoine. Je ne reviendrai pas sur le sujet, celui-ci étant largement explicité dans le compte rendu de l'assemblée générale des PBVF du 26 et 27 mars dernier.
Vous pouvez consultez les archives.

En conclusion, l'ensemble des participants insiste sur la qualité des manifestations culturelles car c'est la culture qui peut redynamiser le cœur d'une cité.

Toute la documentation relative au centre de ressources de Ville et métiers d'art, aux Pôles d'excellence rurale et métiers d'art, aux Ateliers d'art de France, à l'Institut supérieur des métiers, au label « L'excellence des savoir-faire français » sont à votre disposition.

N'hésitez pas à me contacter, au 04 68 43 14 42 ou a-snoeck@wanadoo.fr chez moi sur rendez-vous comme chez le dentiste…

Compte-rendu de la réunion des Villes et métiers d'art du Languedoc-Roussillon.
Lodève, Hôtel de Ville le 2 juillet 2010.

Présents :
Nombreux maires des communes labellisées de la région, représentants du comité économique et social du Languedoc-Roussillon, de l'entreprise du Patrimoine Vivant et de l'Institut supérieur des métiers d'art, directeurs généraux à l'économie et à l'emploi au conseil régional du LR, présidents de Communauté Hérault Méditerranée, directrices du Pôle économique de l'emploi, animatrices Pôle métiers d'art et du patrimoine à Lodève, directeurs d'offices de tourisme, Mme Nicole Dutruc, délégué général de la Confédération française des métiers d'art, Mme Françoise Sabatier, délégué général de la Confédération française des métiers d'art, président de la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat, M. le sous-Préfet, M. Roig, vice-Président Conseil Général de l'Hérault, Alphonse Snoeck, conseiller municipal, président de l'association "les Imagiers", Annette Snoeck trésorière de l'association "Les Imagiers".

Interventions.

M. Alain Vogel Singer, président VMA souligne le besoin de se connaître et de se rencontrer en région. Cela permet de comparer les expériences, voir de créer un réseau métiers d'art régional ou de s'inscrire dans des réseaux existants pour obtenir des valeurs ajoutées.
Une mise en garde ! Les réseaux professionnels ne sont pas des clubs privés.

Pour synthétiser les diverses interventions, on peut résumer les citations les plus marquantes.

- L'artisanat d'art est très diversifié, fragile, dispersé et cependant indispensable.
- D'aucuns prétendent qu'on n'a pas besoin des artisans pour vivre, non seulement c'est faux, mais il est prouvé qu'un centre ville ne peut vivre que s'il est animé par une présence culturelle quelle que soit la discipline.
- On remarque que les métiers d'art paraissent bien encadrés par les diverses institutions qui les représentent et qui prétendent les défendre, mais on observe que les institutions ; on s'en sert plus qu'elles ne nous servent.
Par comparaison, si un hectare de champs est menacé, c'est de suite des centaines d'agriculteurs dans la rue. Si des ateliers d'art sont menacés, personne ne bouge.

- Il y a trop de formations prétendument professionnelles et subventionnées au détriment des activités pérennes, des stages en atelier et des écoles spécialisées.

- La visite des ateliers, complément appréciable pour les uns, n'est pas forcément une règle générale.
Pour certaines disciplines, c'est tout simplement inconciliable. Il faut veiller à ce que dans les grands centres touristiques les ateliers ne deviennent pas des zoos destinés d'avantage à distraire qu'à rentabiliser.

- Pour rappel, le label "Ville et métiers d'art" est demandé par la mairie.
Dans le cas de Lagrasse, il a été obtenu grâce à la domiciliation de l'association "Les Imagiers".

Ce label apporte de la crédibilité aux ateliers. Il permet l'accession aux salons, expositions et autres colloques à des conditions avantageuses.
C'est une garantie de qualité et ce n'est pas simplement une plaque que l'on place à l'entrée du village.

- Quant à l'avenir des professionnels des métiers d'art, il ne sera conforté que s'il ouvre un large champ à la création contemporaine.

Une délégation de Ville et métiers d'art visitera notre village le vendredi 3 septembre. Elle sera composée de Mme Françoise Sabatier délégué général de la Confédération française des métiers d'art, M. Philippe Huppé, maire d'Adissan, vice-président de la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, délégué au tourisme, aux Cœurs des villes et aux métiers d'art, M. Yves Bailleux-Moreau, adjoint au maire de Lodève, vice-président de la Communauté de commune du Lodévois et Larzac, délégué à l'économie, trésorier de Ville et métiers d'art, Mme Catherine Mutelle, chef de projet métiers d'art.

Cette visite sera suivie courant octobre de la visite du président, M. Alain Vogel Singer, maire de Pézenas.

Association les Chemins du maître de Cabestany

Délégué : Alphonse Snoeck

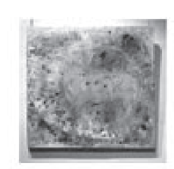
Une exposition originale à l'abbaye.

Le Maître de Cabestany, source d'inspirations au XXIe siècle.

À une époque où les sculptures sont le fait d'ateliers, de réunions de compagnons, le maître de Cabestany impose presque une signature d'artiste.
On commence à suivre sa trace en Navarre, puis on le retrouve à Barcelone, à Gérone, à Le Boulou, à Cabestany, puis à Saint-Hilaire, près de Carcassonne, à Saint-Papoul, près de Castelnaudary, à Lagrasse et enfin, en Toscane.

Cette œuvre du XIIe siècle se caractérise par sa liberté d'expression, la maîtrise des volumes et des jeux de rythmes. Une puissance intemporelle et quasi universelle qui devient encore plus évidente grâce aux moulages. Une liberté de penser et d'agir qui ne se retrouvera réellement qu'à la fin du XIXe siècle : d'où la belle idée de proposer à des artistes contemporains des quatre régions concernées une création inspirée de l'œuvre du maître de Cabestany.

Cette exposition dont l'itinéraire débute au Centre d'Art Roman de Cabestany va poursuivre son parcours à Lagrasse jusqu'au 5 septembre, à Narbonne, Montpellier, Barcelone en 2011 où des artistes catalans rejoindront le groupe puis en Toscane en 2012 où des artistes italiens complèteront cette collection originale dans sa







Le conseil communautaire



Séance du 15 juin 2010

L'an DEUX MILLE DIX, le quinze juin à 20 h 30, le conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Maisonnade.

Présents : M. Pech (Arquettes-en- Val), M. Bernède (Caunettes-en-Val), M. Aguilhon (Fajac-en-Val), MM. Ortega, Fraisse, Descroix (Lagrasse), MM. Andrieu et Ferrié (Montlaur), M. Lacube (Pradelles-en-Val), M. Limouzy (Ribaute), M. Jean (Rieux-en-Val), M. Maisonnade (St Pierre des Champs), Mme Cavaye (Serviès en Val), M. Azaïs et Mme Duchez-Gaguet (Talairan), M. Leclère (Taurize), M. Elbaz (Villar en Val), M. Arié (Villetritouls).

Absents excusés : Mme Rivière (St-Martin-des-Puits), M. Rainaud (Conseiller général).

Absents : M. Joubert (Mayronnes), Mme Loupia (Labastide-en-Val), M. Gérard (Tournissan).

Monsieur le Président ouvre la séance et remercie les membres présents.
Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé par l'assemblée.

DOMIPHONE

Monsieur le Président rappelle que le Conseil général de l'Aude, dans le cadre de l'APA et des services ménagers d'aide à domicile a mis en place un nouveau dispositif « DOMIPHONE ».
L'aide à domicile doit téléphoner à ce service à son arrivée et à son départ depuis le téléphone fixe du bénéficiaire, la communication est prise en charge par le conseil général (numéro vert).

Monsieur le Président regrette le manque de concertation avec les structures avant la mise en place de ce système.

Les élus font remarquer que ce système est tout simplement « une pointeuse ».

Il faut savoir que dans la même journée si l'aide à domicile intervient chez 8 bénéficiaires elle doit donc téléphoner 16 fois ! (à condition que le téléphone soit compatible avec le système « DOMIPHONE »), ce qui génère des oublis, des dysfonctionnements et donc du travail supplémentaire pour le service administratif, qui doit tous les jours vérifier et intervenir dans le logiciel pour corriger les erreurs .
Actuellement nous sommes en période d'essai et ce n'est pas très concluant.
Les aides à domicile vivent très mal cette nouvelle contrainte, en effet elles ressentent un manque de confiance de la part du Conseil général envers leur travail.

PÔLE DES SAVOIR FAIRE

Monsieur le Président rappelle l'étude réalisée et présente l'estimation sommaire des travaux :

Scénario 1 – réhabilitation extension 2 037 600 €
subvention 42 % environ
Scénario 2 – démolition reconstruction 1 981 200 €
subvention 36 % environ

Les élus souhaitent que le projet soit revu à la baisse, dans le contexte actuel et avec le faible taux de subvention annoncé, notre structure ne peut supporter une telle dépense.
M. Ortega, est chargé de contacter un architecte qui aura pour mission de présenter un projet moins onéreux et à l'échelle de notre canton.

CRÉATION DU SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES

Abandon des compétences de la communauté de communes en matière de distribution d'électricité.

Monsieur le Président informe le conseil communautaire du projet de création d'un syndicat mixte départemental dénommé « Syndicat Audois d'Énergies ».

Il présente à cet effet le projet de statuts du futur syndicat qui énonce, dans son préambule, le contexte du département de l'Aude et qui concrétise l'organisation envisagée.

Il précise que le futur syndicat mixte ne doit associer que des communes au département de l'Aude. Qu'il y a donc lieu de décider la rétrocession aux communes membres des compétences qui avaient été acquises par la communauté de communes du canton de Lagrasse dans le domaine de maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux susceptibles d'être inscrits au programme Facé (Fonds d'amortissement aux charges d'électrification) concernant l'extension, le renforcement et l'entretien, ainsi que la mise en esthétique (torsadé ou mise en souterrain) des réseaux d'électrification, à l'exclusion des branchements concernant l'éclairage public et de son mobilier support.

Le conseil communautaire

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

Décide la rétrocession aux communes membres à la date du 31 décembre 2010 des compétences qui étaient celles de la communauté de communes du canton de Lagrasse en matière de maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux susceptibles d'être inscrits au programme Facé (Fonds d'amortissement aux charges d'électrification) concernant l'extension, le renforcement et l'entretien, ainsi que la mise en esthétique (torsadé ou mise en souterrain) des réseaux d'électrification, à l'exclusion des branchements concernant l'éclairage public et de son mobilier support.

Décide que le programme Facé 2010 souscrit en ce domaine par la communauté de communes du canton de Lagrasse continuera d'être exécuté dans les conditions antérieures par le Syndicat Audois d'Énergies jusqu'à son échéance, informant les co-contractants de la substitution.

Décide que la communauté de communes ayant engagé des dépenses en lieu et place des communes membres percevra les recettes correspondantes jusqu'au solde des opérations pour les programmes Facé 2007, 2008, 2009.

Le Syndicat Audois d'Énergies se substituera à la communauté de communes du canton de Lagrasse dans toutes les délibérations et dans tous les actes de la communauté de communes du canton de Lagrasse à la date du 1er janvier 2011, pour l'opération Facé 2010 et les opérations futures.

Décide que les archives de la communauté de communes du canton de Lagrasse concernant les programmes Facé seront transférées au syndicat audois d'énergies à la date du 1er janvier 2011, pour tous les dossiers clôturés.

Autorise Monsieur le Président à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

SOUTIEN AU PROJET DE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE SAINT-LAURENT-DE-LA-CABRERISSE

Monsieur le Président informe l'assemblée du projet d'implantation à St-Laurent-de-la-Cabrerisse d'une Maison de santé pluridisciplinaire desservant les cantons de Durban, Lagrasse et Mouthoumet.

Ce dispositif permettrait de garder le médecin et les services de santé sur notre territoire malgré les difficultés rencontrées par le milieu rural en la matière.

Approuvé à l'unanimité.

MOTION DE SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE D'UN PÔLE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DÉCHETS À LASSAC ET À LA DÉMARCHE DU SYDOM

Considérant qu'en décembre 2007, le syndicat départemental d'ordures ménagères de l'Aude a lancé une procédure de délégation de service public pour la réalisation et l'exploitation du pôle de traitement et de valorisation des déchets non dangereux ;

Considérant qu'en juin 2009, après plusieurs mois de négociation, l'offre du groupe Séché Environnement est ressortie comme la plus intéressante au regard des critères de jugement ;

Considérant le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés de l'Aude et le rapport environnemental approuvés par l'Assemblée départementale le 27 juillet 2009 au terme d'une très large concertation ;

Considérant qu'aujourd'hui, ce projet à haute performance environnementale valorisera au maximum les déchets puisqu'il produira une énergie « 100 % verte », grâce à la production d'électricité avec le biogaz récupéré et avec l'installation de

panneaux photovoltaïques, tout en développant une somme de mesures de préservation du milieu naturel et du cadre de vie des habitants de la vallée de l'Orbiel ;

Considérant que ce projet est conforme à nos exigences en termes de performances, de garanties techniques, d'emplois et de maîtrise des coûts ;

Considérant que nous souhaitons, à présent, que tout ce qu'il est possible d'envisager soit rapidement mis en œuvre pour concrétiser ce projet ambitieux et nécessaire ;

Considérant que nous partageons l'attitude responsable, solidaire et constructive des élus locaux visant à apporter une réponse à la hauteur des enjeux d'une gestion durable des déchets et au nom de l'intérêt général des Audois ;
Le conseil communautaire

Apporte son soutien à la mise en œuvre d'un pôle de traitement et de valorisation des déchets à Lassac et à la démarche du SYDOM 11 pour une gestion durable des déchets.

CRÉATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF 1re CLASSE

Monsieur le Président rappelle qu'en date du 1er septembre 2008, la communauté des communes a décidé de recruter un agent inter-administratif, sous forme d'un contrat d'accompagnement à l'emploi. Cet emploi étant devenu nécessaire, il convient donc de pérenniser le CAE en créant un emploi statutaire d'adjoint administratif de 1re classe à temps complet, à compter du 1er septembre 2010.
Approuvé à l'unanimité.

POSTE AGENT DE DÉVELOPPEMENT.

Mme Magali Lobre, agent de développement, contractuel, a souhaité prendre un congé parental de 6 mois à compter du 1er juillet 2010.
Son contrat étant renouvelable au 1/09/2010,
Vu l'incertitude sur l'avenir de notre collectivité:

-réforme des collectivités territoriales,

-regroupement de communauté de communes,
-aide dégressive du Conseil général de l'Aude pour le financement de ce poste
(-20 % tous les ans)
Monsieur le Président propose de ne pas renouveler le contrat.
Approuvé à l'unanimité

ENFANCE JEUNESSE

Monsieur le Président souhaite avancer sur la compétence enfance jeunesse afin qu'elle soit effective avant la fin de l'année.

M. Jacques Perallon, maire de Taurize, de retour parmi nous, se propose pour participer à l'étude de faisabilité de cette démarche, vu ses compétences en la matière, nous ne pouvons que nous féliciter de sa démarche.

René Ortega, président de la commission, lui propose donc une date de réunion avec le personnel administratif afin d'étudier rapidement les budgets des structures existantes, ce qui permettra à la commission de travailler afin de proposer des orientations au conseil communautaire.

PROJET DE CRÉATION D'UN SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE SUR LE VAL DE DAGNE (S.S.I.A.D).

Monsieur le Président informe les élus d'un projet porté par les infirmières du Val de Dagne et la Mairie de Pradelles-en-Val, qui souhaitent mettre en place un S.S.I.A.D. sur ce secteur.
Nous avons rencontré la direction de l'Hôpital qui nous a confirmé que le canton de Lagrasse dépend du S.S.I.A.D. de Lézignan et qu'il est donc nécessaire de les contacter en cas de besoin.

TRI SÉLECTIF.

Certains élus sont mécontents de la prestation du tri sélectif, il convient de nous adresser un courrier listant tous les problèmes rencontrés par chaque commune, ce courrier sera adressé au SMICTOM de Lézignan.

La séance est levée.

Les associations



La bibliothèque municipale

Pendant l'été, la Bibliothèque municipale a continué à fonctionner. Les enfants du centre aéré sont venus écouter des livres et certains ont souhaité en emporter à la maison. Parents, n'oubliez pas que la lecture fait passer de très bons moments et que l'amour des livres s'acquiert de bonne heure.
Lorsque ce bulletin sera distribué, la rentrée sera faite depuis près d'un mois dans de bonnes conditions pour tous, nous l'espérons. Et tout le monde aura repris ses marques.

À la toute fin du mois d'août, l'annexe de Narbonne de la bibliothèque départementale est passée et un nouvel échange de livres a eu lieu. Venez vite voir les nouveaux volumes à votre disposition.
Rappelez-vous que si vous cherchez un roman, un document particulier, il vous suffit de téléphoner à une des bénévoles : Catherine Oulès, Anne-Marie Wernert, Annette Snoeck et Élisabeth Bareil.

Les horaires sont toujours les mêmes, tous les vendredis entre 17 et 19 heures. Le local est chauffé… Les bénévoles vous attendent.

Élisabeth Bareil



Kunst corps festival de Lagrasse des 5 et 6 août 2010

Autant le dire tout de suite : la seconde soirée était décevante en termes de fréquentation… Mais pour le premier soir, le 5 août, il y avait du monde sous la halle et autour de la buvette !
Une programmation riche, avec pas moins de deux spectacles de danse, deux petits concerts, un spectacle de théâtre surtitré en allemand, en anglais et en catalan, une vidéo-danse-performance et la projection d'un photo-roman. Deux lieux pour cette manifestation (la place de la Halle et la salle polyvalente) qui ont donné du fil à retordre à l'équipe municipale qu'il faut saluer au passage… Bref, une manifestation qui a mobilisé une quinzaine d'organisateurs et d'artistes d'horizons proches (Lagrasse) et lointains (Francfort, Barcelone, etc.). La programmation se voulait ambitieuse, avec des spectacles «pointus», bien que tournés vers les estivants comme en témoigne le surtitrage en plusieurs langues.
Enfin, la buvette était, en cette deuxième année, dotée de préparations originales fort appréciées, comme le gaspacho, les tartes salées et les pâtisseries, le tout fait maison et avec amour. Allons, il ne faut pas bouder son plaisir !

L'équipe du Kunst

CLUB LAGRASSIEN DE L'ORBIEU

Pour commencer hélas des mauvaises nouvelles, Suzanne qui nous a quittés après une vilaine maladie, et maintenant Simone Carbonnel qui est décédée brusquement.
Tout le Club est bien triste de ces nouvelles, je n'oublie pas bien sûr Sylviane bien que trop jeune pour faire partie du Club.
Le 26 juin nous avons fait un repas AUX TROIS GRÂCES. Repas délicieux comme d'habitude, nous étions 27 et tout s'est déroulé dans la bonne humeur...
Nous avions prévu une sortie avec le CLUB DE ST PIERRE, malheureusement des ennuis mécaniques ont fait que le voyage a été annulé. Cela sera pour une autre fois.
Je vous donne rendez-vous après les vendanges.

Colette girard



Comité des Fêtes

Nouvelles du Comité des fêtes

Comme chaque année, le comité était en charge du bal du 13 juillet. L'organisation a très bien fonctionné, l'orchestre fut apprécié de tous. Beaucoup de monde s'était déplacé aux «Étiroirs» pour un événement qui se voulait convivial. Malheureusement quelques «abrutis» (le mot semble faible…) en ont décidé autrement et, vers 2 h du matin une bagarre générale a été déclenchée coupant court à la fête. Ces incidents se renouvelant chaque année, le comité a donc décidé, en accord avec M. le Maire, d'envisager une autre façon d'accompagner le feu d'artifice annuel afin que cet événement reste festif et convivial.

Menu du repas villageois

Salade variée
Civet de bœuf
Mongettes et patanas
Gâteau

<u>Réservation impérative avant le 25 octobre</u>
auprès des commerçants habituels.
Prix du repas :
12€ adulte
8€ pour les enfants de 6 à 12 ans.
Gratuité pour les moins de 6 ans.

Dates à venir :

Samedi 9 octobre 2010 :
«L'homme de la Mancha» ou «Don Quichotte» une comédie musicale, adaptation du spectacle de Jacques Brel organisé en partenariat avec «L'Hyménée». La mise en musique est réalisée par



Marybel et la mise en scène est de notre compatriote Antoine Chapelot. Les comédiens/chanteurs sont les sociétaires du groupe vocal «Aud'imat» qui organise, entre autres, chaque année «Les Choralies de la Berre». À l'issue du spectacle une buvette sera ouverte et des «grignotis» servis pour apaiser les âmes…

Samedi 30 octobre 2010 :
Le «repas villageois» de l'automne sera l'occasion donnée au Comité des Fêtes de Lagrasse de fêter allègrement son cinquantenaire autour d'un repas convivial et familial dans la tradition de ceux précédemment organisés, avec une animation musicale. Outre l'anniversaire, célébré par un apéritif à la blanquette, offert par la Municipalité, le thème en sera la célébration du vin primeur (blanquette et vin sont, évidemment, à consommer avec modération). Au menu est prévu un civet de bœuf accompagné de «mongettes» et «patanas», en entrée salade variée et pour finir un gâteau sans cerise ! Les réservations sont impératives et seront closes le 25 octobre et pourront être faites auprès des commerçants habituels. Le prix du repas reste fixé à 12 € et 8 € pour les enfants de 6 à 12 ans. Gratuité pour les moins de 6 ans.

Rolland Oulès

Théâtre de l'Hyménée



L'été fut riche d'évènements culturels et festifs : théâtre, ballet, banquet du livre, concerts. L'automne, d'une manière plus intime, plus chaleureuse, moins touristique, annonce déjà de belles couleurs… En vous espérant nombreux aux propositions de nos associations : ateliers, stages, manifestations, spectacles.

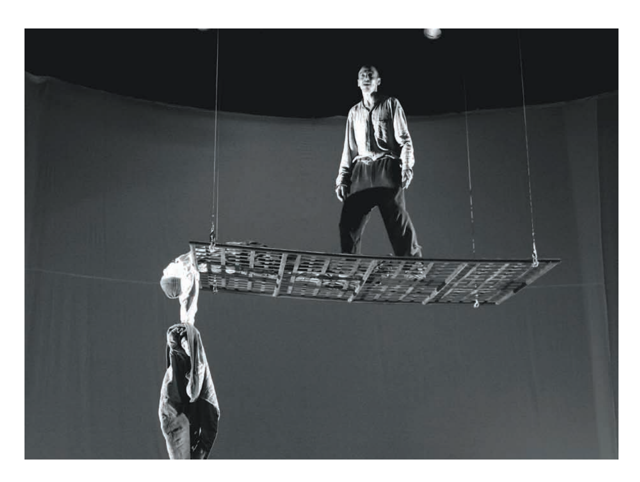
Le 4 septembre, nous aurons accueilli, pour lancer la saison, le nouveau spectacle de la troupe amateur de Villerouge-Termenès Tric-O-Trac : ***« L'émission de télévision »*** de l'auteur Michel Vinaver.

Le 9 octobre, en partenariat avec le Comité des Fêtes, nous accueillerons l'opérette ***« L'homme de la Mancha »,*** jouée et chantée par la chorale Aud'imat : une date à retenir !

Les **Ateliers-Théâtre 2010-2011** reprendront la dernière semaine de septembre aux jours et horaires suivants, à la salle polyvalente :

Enfants : les jeudis 17 h 30 – 19 h.
Adultes : les jeudis 20 h 30 – 23 h.
Ados : les vendredis 17 h 30 – 19 h.

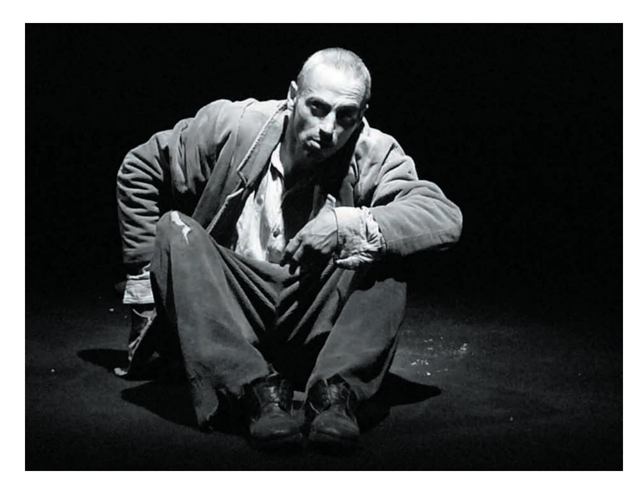
Bienvenue aux anciens, bienvenue aux nouveaux !



Par ailleurs, le Théâtre de l'Hyménée présentera sa dernière création ***« Rictus »*** d'après le recueil Les soliloques du pauvre du poète Jehan-Rictus : le **samedi 13 novembre**, 20 h 30, Théâtre municipal de Carcassonne, et le **vendredi 26 novembre**, 19 h 30, à la Scène Nationale de Narbonne.

Une nouvelle version de ce spectacle, plus légère, et intitulée ***« Les jolies loques »***, sera jouée le **15 janvier 2011** au Chai de Capendu pour la nouvelle saison de Cric e Crac.

Autant de rendez-vous auxquels vous êtes conviés.





Soirée «Danse à Lagrasse»,

Le soir du 17 juillet, 830 personnes ont pris leur place pour une soirée exceptionnelle. Être assis sur les gradins avec l'abbaye, le village et la vallée illuminés par les derniers rayons du soleil, il était impossible de ne pas être ému ce soir-là à Lagrasse. Placés devant cette scène magique, les seize danseurs invités du Ballet Royal de Londres ont présenté un spectacle d'une grande beauté. Personnellement, j'étais également ému et fier de voir un public si divers – tant celui qui n'a jamais assisté à un spectacle comme celui-ci, que les professionnels et amateurs du ballet.
Ce spectacle est l'aboutissement de six mois de travail intense pour notre petite équipe. L'adhésion progressive à notre projet comme la coopération du maire de Lagrasse, du Conseil général (notamment l'engagement et le soutien de Mme Jeanjean du Conseil général), de nos sponsors et de tous les nombreux bénévoles, nous a fait énormément plaisir.
Maintenant notre association Muse à Muse doit se tourner vers l'avenir et l'évolution de ce qui a été commencé. Tous les danseurs et techniciens se sont régalés à Lagrasse et ne demandent qu'à revenir. Cette année a été une grande expérience, mais une seule soirée avec une telle installation technique est difficilement rentable. Afin de continuer à proposer des places à un prix accessible, l'organisation de plusieurs soirées serait préférable. Maintenant il nous faut associer tous ceux qui s'intéressent au projet d'un festival de deux ou trois jours de spectacles. Sans oublier de renouveler les ateliers qui ont été une grande réussite cette année.
En ajoutant un festival comme celui-ci à ceux déjà réputés comme les Abracadagrasses et le Banquet de Livre, on peut rêver à d'autres étés magnifiques.

David Craig


Photo : Idriss Bigou-Gilles. Yuhui Choe en répétition pour le 17 juillet

Vous pouvez contacter l'association
par téléphone : 04 68 43 19 71 ou
par email : cdavidiain@aol.com ou info@muse-a-muse.com.

Foyer d'éducation populaire

Accueil de loisirs

L' accueil de loisirs sans hébergement a fermé ses portes. Il a fonctionné pendant 5 semaines, du 5 juillet au 6 août. Les thèmes étaient l'environnement, la découverte des pays, le spectacle, les 5 sens et le Moyen Âge. Les objectifs de la structure sont de favoriser l'épanouissement, l'imaginaire, l'autonomie, de responsabiliser les enfants, en insistant sur le respect et le partage. Dirigé par Christophe Laffont, les animatrices diplômées BAFA (Déborah, Camille et Marie) ont proposé un programme varié et éducatif avec des activités manuelles, des grands jeux, des jeux sportifs et des jeux d'expressions (chants, mimes). Les sorties à Aquajet à Narbonne-Plage, à Laroque-de-Fa à la ferme Borde-Grande et à la piscine de l'Espace de Liberté ont été très appréciées par les enfants. L'équipe d'animation a également organisé une visite à l'abbaye, une visite au musée 1900 et profité certains après-midis de la baignade à la rivière. Quarante enfants de 3 à 14 ans ont fréquenté l'accueil de loisirs, ont fait des rencontres, ont partagé, se sont initiés à des activités nouvelles et ont appris tout en jouant.

Séjour à Port Leucate

Trente jeunes de 9 à 15 ans ont fait un séjour à Port-Leucate au village vacances «Les Carrats» du 7 au 9 juillet. Ils ont participé au playa tour organisé par le comité régional de l'Ufolep du Languedoc Roussillon. Ils ont pratiqué du soccer, du sandball, du volleyball, de la lutte, du fun boat, du rugby et ont participé aux ateliers de prévention.
Ces 3 jours avec les animatrices,Audrey Canal, Déborah Loertscher et Camille Bernad, ont permis à ces jeunes de Lagrasse, de Lézignan et de Montlaur de partager des moments de convivialité, d'échanges et de découvertes.

Christophe Laffont



Associations

Bonne chance Christophe !

Il y a 12 ans déjà, Christophe Laffont arrivait à Lagrasse pour s'occuper de nos jolies têtes blondes qui ont bien grandi depuis.
Son engagement au service de la commune et de ses habitants, l'a amené à s'occuper du club de foot, du centre de loisirs, de la cantine et bien d'autres activités, nous le savons bien.
Pourtant comme dans toute histoire, il y a une fin.
Christophe est parti vers de nouvelles aventures, qui nous le lui souhaitons, enrichiront son quotidien.
Mais réjouissons-nous, après une fin, un nouveau départ se profile.
Il s'orchestrera avec Laetitia Lopez, qui prendra ses fonctions à partir du 12 octobre 2010.
Une nouvelle animatrice, une nouvelle directrice, un nouveau programme, de nouvelles idées…
Le « nouveau » sera à l'honneur.
Depuis quelques semaines une transition progressive s'effectue pour que le flambeau se passe de façon efficace.
Il nous reste plus qu'à dire, bonne chance à Christophe et bienvenue à Laetitia

Jean-Louis Bernad, président du FEP

Artkissonn'



La 11e bougie est soufflée pour le **festival des Abracadagrasses** qui s'est agréablement déroulé les 23, 24 et 25 juillet.
Toute l'équipe d'Artkissonn' remercie vivement les nombreux soutiens qui nous sont parvenus. Nous constatons que bon nombre de commerçants répondent favorablement au festival des Abracadagrasses en nous soutenant de diverses manières. Merci à l'auberge des Trois Grâces, la Petite Maison, le Coupa Talen, l'Hostellerie des Corbières, l'Affenage, la Lagrassienne, le Café de la Promenade, le musée 1900, le Tabac Presse, la boulangerie Terencio, les producteurs de vin...
Pour la onzième année consécutive, nous tenions également à dire un grand merci à la mairie de Lagrasse et son équipe, au conseil général de l'Aude, à la région Languedoc-Roussillon et à la Sacem ainsi qu'aux habitants de la Place de la Halle qui nous permettent de continuer cette belle aventure musicale et humaine.
Enfin, nous apprécions énormément le geste de toutes les familles qui accueillent chez eux les artistes, les techniciens et les agents de sécurité. Une pensée pour Suzanne qui, chaque année, tenait à nous prêter sa maison pour accueillir les musiciens.
Dernière et grande ovation pour tous les bénévoles, pour toutes les petites mains qui sont passés par là et qui font du festival une réussite d'année en année.

L'équipe d'Artkissonn'

Le Marque-page

SUCCÈS DU BANQUET DE LAGRASSE EN ÉTÉ

Le Banquet de Lagrasse s'est déroulé du 6 au 13 août dernier.
Cette édition 2010, marquée par un fort renouvellement des intervenants (plus de la moitié venaient pour la première fois) a connu un très grand succès, remarquable en ces temps difficiles pour le livre :

- Une affluence record : près de 12 000 participants (plus 15% à la librairie ; plus 20% aux conférences) ont partagé les ateliers, les conférences et les lectures tout au long de la semaine.
- Une couverture presse exceptionnelle (journal de 20 heures de TF1, 19/20 de France 3, Télérama, Libération, Le Monde, L'Humanité, Le Point, Le Magazine Littéraire, Livres Hebdo, Midi-Libre, L'Indépendant, La Dépêche du Midi…)

L'atelier de philosophie, dans la cour de la porterie...



Toutes les conférences de la manifestation sont disponibles sur le site de la Maison du Banquet…
http://www.lamaisondubanquet.fr

Le prochain Banquet sera celui d'automne, et il se tiendra du samedi 30 octobre au lundi 1er novembre, autour d'un thème qui intéressera tout le monde : En Cuisine !

Jean-Michel Mariou

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

HORAIRES
de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30

PÉRIODE SCOLAIRE
lundi, mardi, jeudi et vendredi

TARIFS :
1,25 € la demi-journée (matin ou soir)
2,50 € la journée (matin et soir).

Renseignements et inscriptions à la mairie

La HALTE GARDERIE de Talairan

Ouverture : lundi à vendredi de 8 h 30 à 17 h,
Accueil des enfants à partir de 18 mois à 5 ans.

Nous sommes quatre professionnelles de la petite enfance, nous proposons des activités adaptées à l'âge des enfants (peinture, musique, jeux divers etc…), nous tenons compte du rythme de chaque enfant (repas, sieste, propreté).

Contact Halte garderie : 04 68 44 05 24
Adresse courriel : 123soleil11@free.fr

Sabine Ramond directrice.,

Parce que Théo a de l'énergie à revendre et qu'un accident n'arrive pas qu'aux autres, adoptez les bons réflexes. Brûlures, intoxication... ne criez plus au secours, agissez !
Qui appeler pour les accidents à la maison ou à l'extérieur ?
Dans quelles situations contacter les services d'urgence ?
Que faire en attendant leur arrivée?

Prochaine formation
Premiers Secours (PSC 1)
samedi 16 & dimanche 17 octobre

Tarif : 70 € par personne
Inscription jusqu'au 7 octobre,
auprès de Valérie Faelli - Maison forestière

Par ailleurs, si vous êtes un nombre de personnes (association etc.) de 8 pers. min., je peux me déplacer dans vos locaux, selon dates et horaires vous convenant.
N'hésitez pas à demander des renseignements complémentaires. L'attestation de formation PSC1 est nécessaire à l'inscription au concours de professeur des écoles

Valérie FAELLI, MNPS
Centre de Secours de Lagrasse
Route de Ribaute
11220 LAGRASSE
tél/fax : 04 68 43 13 83
pompiers-lagrasse@laposte.net
Chef de centre : Major Jean DURAND

OFFRES D'EMPLOI

La commune communique qu'elle étudiera toutes les demandes d'embauche des personnes en recherche d'emploi et qui peuvent prétendre à un emploi aidé type CAE. Les dossiers sont à déposer au secrétariat de mairie.

Cours de danse

Nous avons la possibilté
d'organiser des
cours de danse afro-contemporaine
sur le village, pour les enfants,
voire adultes en stage en WE.

Pour cela, il nous faut savoir
qui serait intéressé.
Selon le nombre d'inscriptions,
nous ferons plusieurs groupes de
niveaux, et définirons le jour selon les
possibilités de chacun.

Merci de contacter Séverine Collet au
04 68 43 17 88 ou 06 45 05 52 61

- ÉTAT-CIVIL -

Mariage

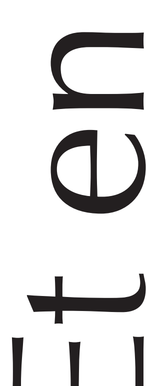
Julien Campredon et **Zeïneb Karaa** le 31 juillet

Décès

Suzanne Maussac veuve Rivière le 28 juin à Lézignan
Sylviane Guignier épouse Bonzom le 19 août à Montpellier
Simone Barthès veuve Carbonnel le 22 août à Lagrasse
François Calvo le 10 septembre à Carcassonne

Médiabus

mardi de 10 h à 12 h 30
28 septembre
26 octobre
23 novembre
14 décembre



Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune de Lagrasse.
Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal, en particulier des membres de la commission communication.

Directeur de publication : René Ortéga
Chargé de la rédaction : Philippe Descroix
Équipe de rédaction : Les élus municipaux.
Ont également participé à la rédaction de ce numéro : Association Artkissonn', Élisabeth Bareil, Jean-Louis Bernad, David Craig, Colette Girard, Christophe Laffont, Jean-Michel Mariou, Nicolas Mouton, théâtre de l'Hyménée, Rolland Oulès,
Conception graphique : Alphonse Snoeck
Saisie et mise en page : Catherine Ribo
Photocopies : Les secrétaires de la mairie.
Agrafage : Le conseil municipal
Distribution : Les agents communaux.

Vous le trouverez à la bibliothèque municipale.
Il est également envoyé par la Poste :
- aux habitants de résidences secondaires à leur domicile principal sur simple demande.
- aux mairies des communes du canton, à la maison des communes, au Pays Corbières-Minervois, aux Archives départementales de l'Aude.

Vous pouvez le télécharger au format PDF sur le site de la commune : www.lagrasse.fr

Revue de presse collectée par
M. & Mme Badiou et Mme Marthe Bernad.
Le classeur avec les articles est à l'accueil à la mairie à votre disposition pour le consulter.

POUR PARTICIPER À LA RÉUNION DE RÉDACTION

Signalez-le au secrétariat de mairie qui vous enverra une invitation pour le jour de la réunion.

Les réunions de la commission de rédaction sont ouvertes. Elles sont annoncées sur le site à la rubrique «Oyez Lagrassiens» et par affichage.

POUR LA PROCHAINE PARUTION
du nº 41 Hiver 2010
aux alentours du 21 décembre

Réunion de rédaction début août.
Merci de remettre vos textes et photos
avant le 25 novembre
à l'adresse de courriel suivante :

bulletin.lagrasse@gmail.com

Vous pouvez également contacter :
Antoine Chapelot *rapporteur commission associations*
tél : 04 68 43 15 44
Philippe Descroix *rapporteur commission communication*
tél : 04 68 43 15 48

Attention quand vous rédigez vos textes
Tenez compte dans vos annonces de la date de parution et non de celle de la rédaction de votre article.

Si vous pouvez faire un document informatique :
Merci d'utiliser :
- police de caractère Arial en 10 points
- ne pas faire de mise en forme comme les puces automatiques, retraits de paragraphes etc.
- enregistrez-le aux formats suivants au choix :

TEXTES en **.txt, .rtf ou .doc**
PHOTOS et **ILLUSTRATIONS** en **.jpg ou .pdf**

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter

CALENDRIER de FABRICATION du BULLETIN COMMUNAL

400 exemplaires édités, soit en moyenne 16 feuilles recto-verso x 400 = 6400 feuilles et 12 800 photocopies

Bulletin	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE
Réunion de rédaction	**Début novembre**	Début février	Début mai	Début août
LIMITE REMISE DES TEXTES ET ILLUSTRATIONS	**25 novembre**	25 février	25 mai	25 août
Organisation Mise en pages	**du 26 novembre au 8 décembre**	du 26 février au 8 mars	du 26 mai au 8 juin	du 26 août au 8 septembre
Vérifications Corrections	**du 9 au 14 décembre**	du 9 au 14 mars	du 9 au 14 juin	du 9 au 14 septembre
Photocopies mairie Agrafage	**du 15 au 19 décembre**	du 15 au 19 mars	du 15 au 19 juin	du 15 au 19 septembre
Distribution	**21 décembre**	21 mars	21 juin	21 septembre

Bulletin communal N° 40 Automne 2010



VOS SUGGESTIONS / VOS CRITIQUES

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

Nom et adresse (facultatif)...

....

Lagrasse le ....

À déposer à la mairie au bureau ou dans la boite à lettres située dans la porte d'entrée.